Sondage du PLR sur le climat et l'environnement



Le souhait d'un plus grand engagement, avec la responsabilité individuelle pour valeur centrale



Equipe de projet

Urs Bieri: co-directeur

Alexander Frind: directeur de projet

Katrin Wattenhofer: assistante de projet

José Kress: assistant de projet

Laura Salathe: assistante de projet

Daniel Bohn: collaborateur de projet

Noah Herzog: secrétariat et administration

Berne, le 3 mai 2019

Sommaire

1		MANDAT	4
2		EVALUATION THÉMATIQUE ET CONTRIBUTION INDIVIDUELLE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT	6
3		ACCEPTATION DES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	10
4		EVALUATION DES MESURES DANS DES DOMAINES POLITIQUES SÉLECTIONNÉS	14
	4.1	Domaine du trafic	14
	4.2	Domaine du bâtiment	16
	4.3	Domaine des ressources naturelles	18
	4.4	Domaine de l'industrie	21
	4.5		
5		SYNTHÈSE	25
6		ANNEXE	26
	6.1	Aperçu des mesures qui façonnent l'opinion sur l'engagement futur du PLR	26
	6.2	gfs.bern-Team	28

1 Mandat

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux a mandaté l'institut de recherche gfs.bern pour mener une enquête auprès de ses membres. L'étude a été réalisée entre le 1^{er} et le 23 avril 2019 sous la forme d'un sondage en ligne après l'envoi d'un courrier d'invitation. L'enquête s'est concentrée non seulement sur la perception des sujets et l'évaluation de l'efficacité des mesures individuelles de protection de l'environnement et du climat, mais aussi sur l'évaluation d'orientations concrètes dans des domaines politiques sélectionnés. Le présent rapport en rassemble les conclusions les plus importantes et clôt la consultation. Le tableau ci-dessous fournit des informations sur les détails techniques du sondage:

tableau 1: Détails méthodologiques

Donneur d'ordre	PLR.Les Libéraux-Radicaux
Population	membres du PLR.Les Libéraux-Radicaux
Collecte des données	en ligne
Type d'échantillonnage	procédé autoparticipatif
Période de sondage	du 1 ^{er} au 23 avril 2019
Taille de l'échantillon	total des personnes sondées CH N = 14 198
Erreur d'échantillonnage	±0,8% à 50/50 et probabilité de 95%

[©]gfs.bern, Sondage des membres du PLR sur la politique climatique et environnementale, avril 2019

Les erreurs statistiques pour chacun des groupes interrogés sont les suivantes:

Tableau 2: Erreur d'échantillonnage

Erreurs statistiques d'échantillonnage sélectionnées en fonction de la taille de l'échantillon et de la distribution de base

Taille	e de l'échantillon	Marge d'erreur de la d	Marge d'erreur de la distribution de base		
		50% contre 50%	20% contre 80%		
N =	14 198	±0,8 point de pourcentage	±0,7 point de pourcentage		
N =	1000	±3,2 points de pourcentage	±2,5 points de pourcentage		
N =	600	±4,1 points de pourcentage	±3,3 points de pourcentage		
N =	100	±10,0 points de pourcentage	±8,1 points de pourcentage		
N =	50	±14,0 points de pourcentage	±11,5 points de pourcentage		

Exemple de lecture: avec près de 1000 sondés et une valeur comptabilisée de 50%, la valeur réelle se situe à 50% ±3,2 points de pourcentage; pour une valeur de base de 20%, à 20% ±2,5 points de pourcentage. Dans la plupart des enquêtes, un intervalle de confiance de 95% est utilisé. Cela signifie qu'une marge d'erreur de 5% est tolérée quant au fait que le rapport statistique indiqué ne se trouve pas dans la population.

Afin de minimiser les erreurs d'interprétation, nous ne prévoyons aucune analyse des sous-groupes comprenant moins de 50 cas.

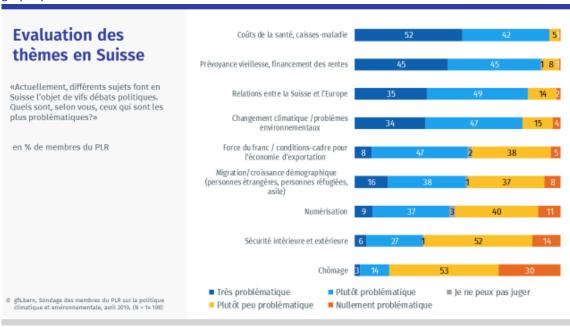
Pour analyser les données, nous nous sommes entre autres servis de la régression linéaire. L'analyse de régression met en lumière l'influence d'un ensemble de variables sur une autre variable. C'est elle qu'on utilise par exemple lorsque l'on veut clarifier l'influence exercée par des arguments sur des votations.

[©]gfs.bern

2 Evaluation thématique et contribution individuelle à la protection de l'environnement et du climat

Actuellement, l'agenda thématique des membres du PLR est dominé par le système de santé, les assurances sociales et les rapports entre la Suisse et l'Europe. Les écarts de priorité perçus entre les sujets les plus importants sont toutefois très faibles. Le changement climatique et les problèmes environnementaux occupent la quatrième place et bénéficient donc d'une haute priorité:



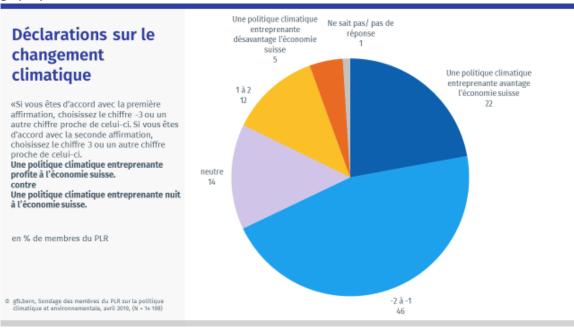


La problématisation des sujets de l'environnement et du changement climatique est élevée chez tous les groupes d'âge. Les différences d'évaluation entre les membres de sexe féminin et masculin sont également minimes.

Le fort retentissement médiatique rencontré par les sujets de la politique environnementale et climatique se reflète également dans le niveau d'information des membres du PLR.Les Libéraux-Radicaux. Un peu plus d'un cinquième des membres se perçoivent comme très bien informés tandis que 64 autres pour cent se jugent plutôt bien informés.

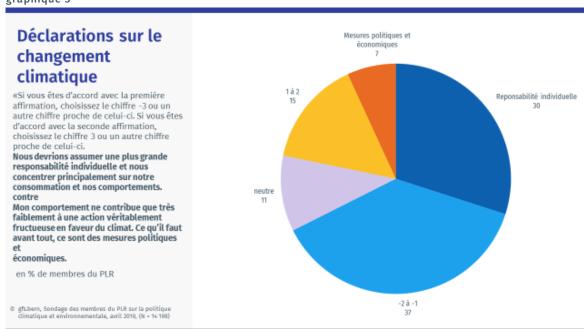
Que les individus aient une influence sur le changement climatique est une chose clairement perçu par la base du PLR, et seule une petite minorité exprime des opinions contraires (16%). Une grande majorité se prononce en faveur d'une politique climatique entreprenante, comprise comme étant une opportunité pour l'économie. Seule une minorité des membres s'attend à des inconvénients économiques (17%).





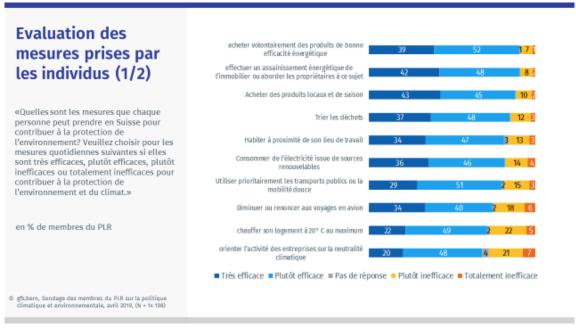
La responsabilité individuelle est également un vœu central des membres du PLR en ce qui concerne la protection de l'environnement et du climat.

graphique 3



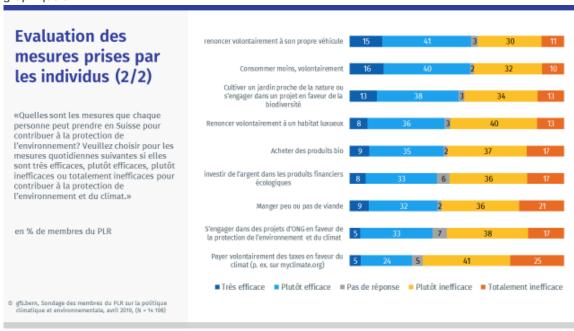
Deux tiers des membres veulent contribuer à la protection de l'environnement et du climat par leur propre comportement et à travers leur consommation. Ils sont donc convaincus que des mesures quotidiennes peuvent contribuer à cette protection.

graphique 4



L'efficacité énergétique et les achats locaux figurent parmi les mesures considérées comme les plus efficaces. Voyager en transports publics et renoncer aux trajets en avion sont des mesures jugées comme étant judicieuses, de même que renoncer volontairement à sa propre voiture. Orienter les activités des entreprises vers la neutralité climatique est également bien accueilli.

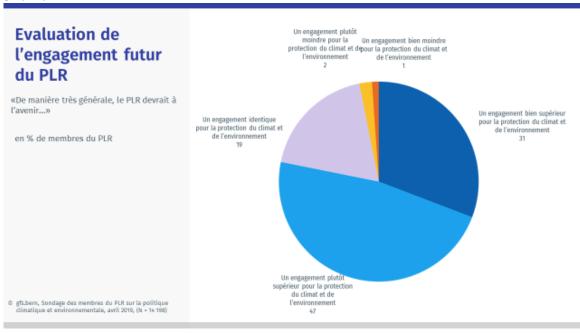
graphique 5



Les contributions financières volontaires en faveur du climat ou le renoncement à la viande sont des sujets moins importants pour les membres, et sont majoritairement rejetés.

Abstraction faite de l'organisation concrète des mesures, la majorité des membres souhaite un plus grand engagement du parti en faveur de la protection de l'environnement et du climat. 78% des membres appuient un tel engagement:

graphique 6



De façon légèrement supérieure à la moyenne, les femmes souhaitent plus d'action de la part du parti (81%). Analysé par tranches d'âge, c'est chez les 40-64 ans que ce souhait est le plus marqué.

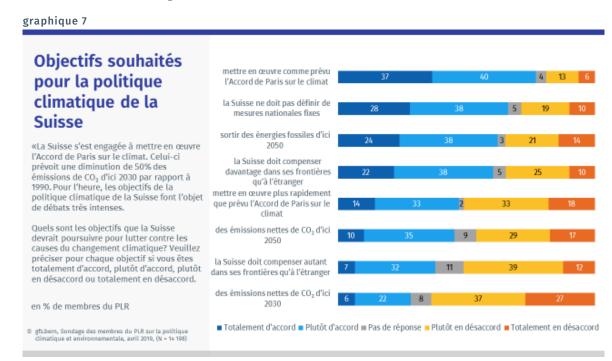
Dans toutes les régions linguistiques, la majorité des membres se prononce en faveur d'un plus grand engagement futur du parti en faveur des questions environnementales et climatiques. Les différences constatées entre les différents taux d'approbation sont très faibles.

3 Acceptation des orientations de la politique climatique et environnementale

La grille à travers laquelle les membres perçoivent la politique climatique et environnementale de la Suisse est clairement teintée de valeurs libérales. Ainsi, la responsabilité individuelle impliquée par la transparence des produits et des activités, l'élimination des distorsions du marché et le principe du pollueur-payeur sont les orientations les plus populaires en matière de mesures politiques.

Des prescriptions plus strictes contre les technologies nuisibles à l'environnement bénéficient du soutien d'une majorité des membres. Une majorité refuse cependant que des technologies soient frappées d'interdiction. Une large majorité des membres se dit également ouverte à ce que l'Etat attribue des subventions pour la recherche en faveur de technologies durables. A cet égard, les valeurs sont un peu plus élevées en Suisse romande et italienne qu'en Suisse alémanique.

Au titre d'objectif immédiat, les membres privilégient la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat tel qu'il a été ratifié:



Les membres jugent important qu'il soit totalement renoncé aux énergies fossiles d'ici 2050, et qu'aucun objectif national impliquant une compensation domestique fixe plus élevée qu'à l'étranger ne soit défini pour la Suisse.

Toutes les mesures allant au-delà de l'Accord de Paris sur le climat rencontrent une plus grande résistance. Les personnes interrogées se démarquent à peine en ce qui concerne une mise en œuvre accélérée de cet accord. Seuls 47% des membres seraient d'accord avec celle-ci. Tout aussi controversée, la question des zéro émissions nettes d'ici 2050 au titre d'objectif pour la politique climatique suisse est rejetée et adoptée pour moitié. Une compensation nationale et étrangère égales ainsi que les zéro émissions nettes à l'horizon 2030 sont rejetées par la majorité des sondés.

Les orientations concrètes évoquées dans le cadre du sondage rencontrent une large approbation. Toutes les mesures discutées remportent en effet une adhésion majoritaire:



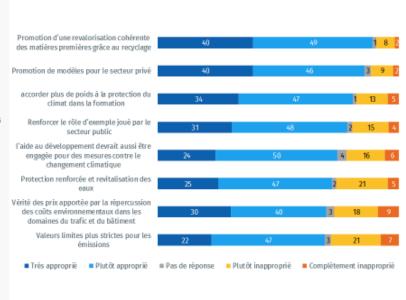
graphique 8

mesures concrètes (1/2)

«Selon vous, dans quelle proportion les mesures qui suivent sont-elles appropriées pour renforcer en Suisse la protection de l'environnement et du climat?

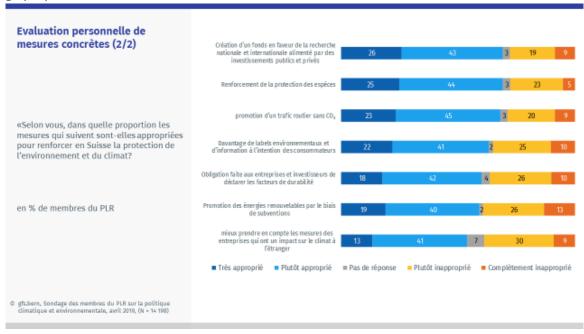
en % de membres du PLR

© gfs.bern, Sondage des membres du PLR sur la politique climatique et environnementale, avril 2019, (N = 14 198)



Parmi les mesures jugées comme essentielles par les membres figurent la promotion du recyclage, de modèles pour le secteur privé, une plus grande importance accordée à la protection du climat dans la formation ainsi qu'un secteur public jouant un rôle d'exemple de façon plus marquée.

graphique 9



Il existe de subtiles différences dans la hiérarchisation des mesures selon la région linguistique. La promotion du recyclage et de modèles pour le secteur privé figure parmi les mesures les plus importantes dans les trois régions linguistiques. En Suisse romande toutefois, la transparence est très appréciée et une majorité supérieure à la moyenne est favorable à plus de labels environnementaux et à une meilleure information des consommateurs (88%). En Suisse italienne, on mise plus fréquemment sur la protection et la revitalisation des eaux (85%). En Suisse alémanique, le principe du pollueur-payeur est particulièrement populaire en comparaison avec les deux autres régions linguistiques. Il veut s'appuyer sur une vérité des prix apportée par la répercussion des coûts environnementaux dans les domaines du trafic et du bâtiment. La promotion rencontre une approbation plus ténue. Un peu plus de la moitié des sondés seulement estiment que subventionner les énergies renouvelables est une initiative judicieuse. Dans les autres régions linguistiques, l'approbation se monte aux trois quarts.

Cette tendance très marquée nécessite une analyse plus approfondie afin d'examiner quelles sont les mesures concrètes qui œuvrent en faveur d'un plus grand engagement du parti sur les questions climatiques et environnementales. L'analyse de régression permet cette différenciation:





Explication: La méthode de régression linéaire utilisée éclaire l'influence exercée par des variables indépendantes (ici: mesures concrètes pour renforcer la protection du climat et de l'environnement en Suisse) sur une variable dépendante (le souhait d'un plus grand engagement). Les différentes couleurs permettent de distinguer la satisfaction que suscite un paramètre; plutôt haute (bleu) ou plutôt basse (hachures violettes). Les arguments qui n'apparaissent pas dans le graphique n'ont aucune influence.

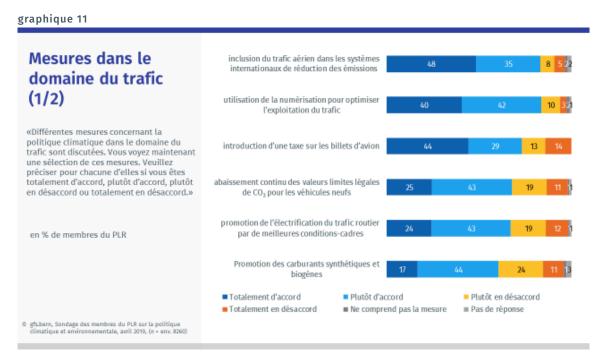
Il apparaît ainsi que c'est l'application du principe du pollueur-payeur qui exerce la plus forte influence sur le souhait d'un plus grand engagement du PLR. Plus on approuve que les coûts environnementaux causés par le trafic et le bâtiment soient répercutés, plus on souhaite un engagement renforcé du parti. L'approbation de la promotion d'un trafic sans CO2, de valeurs limites d'émissions plus strictes et d'une plus grande importance accordée à la protection du climat dans la formation exerce également une forte influence. En comparaison, les autres mesures n'ont qu'une faible influence. En revanche, celles et ceux qui se prononcent en faveur de la promotion du recyclage ou d'une meilleure prise en compte de mesures favorables au climat à l'étranger sont moins enclins à souhaiter l'engagement du parti. Le modèle explique 39% de différence d'opinion en ce qui concerne l'engagement du PLR, ce qui correspond à un degré moyen d'explication. Cela montre cependant que le contenu du sujet fait l'objet d'un débat nourri.

4 Evaluation des mesures dans des domaines politiques sélectionnés

En ce qui concerne concrètement les différents domaines politiques, les membres du PLR souhaitent de manière générale un plus grand engagement de leur parti, principalement en ce qui concerne les secteurs de l'électricité et de l'énergie ainsi que celui du trafic. Mais l'approbation est exceptionnellement élevée dans les autres domaines politiques, avec des parts de minimum trois quarts.

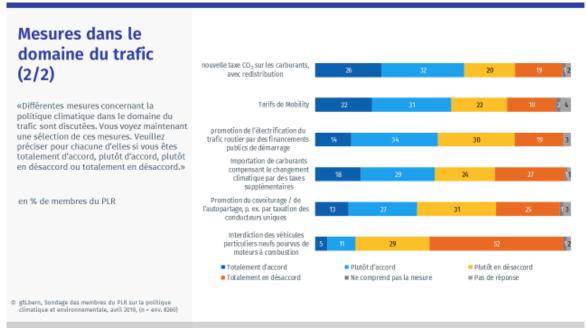
4.1 Domaine du trafic

Dans le domaine du trafic, les membres accordent une priorité au transport aérien et à la numérisation. Il existe ainsi un souhait majoritaire que le trafic aérien soit inclus dans les systèmes internationaux de réduction des émissions (83%). L'introduction d'une taxe sur les billets d'avion remporte également l'adhésion des personnes interrogées (73%). Les membres voient un fort potentiel dans l'amélioration des flux du trafic par la numérisation (82%). En outre, la baisse des valeurs limites légales de CO2 pour les véhicules neufs et la promotion de l'électrification du trafic routier par des conditions-cadres améliorées sont également bienvenues (respectivement 68% et 67%).



Une majorité se prononce également en faveur d'une nouvelle taxe CO2 sur les carburants redistribuée au profit des tarifs Mobility. En revanche, les personnes interrogées sont divisées en ce qui concerne la promotion de l'électrification du trafic routier par des incitations financières de l'Etat. Les membres ne voient qu'un faible potentiel dans la promotion du covoiturage ou de l'autopartage, et rejettent nettement une éventuelle interdiction des véhicules neufs pourvus d'un moteur à combustion.

graphique 12



Si les mesures bénéficient d'évaluations semblables selon les régions linguistiques, l'approbation de certaines d'entre elles présente toutefois des écarts. Ainsi, le souhait d'inclure le trafic aérien est particulièrement marqué en Suisse alémanique (86%), tout comme l'introduction d'une taxe CO2 d'incitation sur les carburants redistribuée au carsharing, approuvée par une large majorité (62%). Les membres de Suisse italienne sont moins nombreux à se prononcer en faveur de l'introduction d'une taxe sur les billets d'avion (56%) qu'en Suisse romande ou alémanique, où cette même mesure est respectivement accueillie favorablement par 69% et 74% des sondés.

L'analyse de régression montre qu'un engagement du parti dans le domaine du trafic est le plus fortement souhaité en ce qui concerne la réduction des valeurs limites légales de CO2 pour les véhicules neufs. Bien que la taxe d'incitation sur le CO2 figure parmi les éléments les plus largement partagés, elle n'est cependant pas l'argument le plus fort. Si l'on tient compte de l'influence des autres mesures sur le souhait d'un plus grand engagement du parti, elle occupe la deuxième place, directement suivie par la taxe sur les billets d'avion. Les mesures les plus largement partagées comme l'inclusion du trafic aérien ou la numérisation ont une influence un peu plus faible sur la formation de l'opinion.

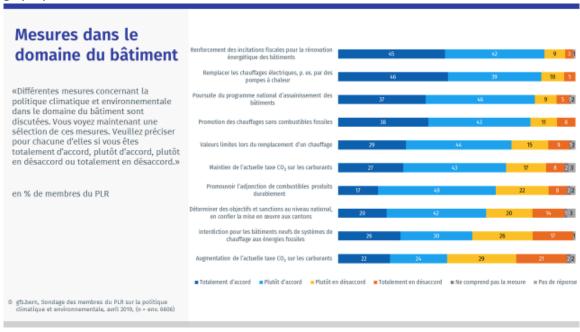




4.2 Domaine du bâtiment

Dans le domaine du bâtiment, les membres souhaitent en premier lieu que soient renforcés les incitations fiscales en faveur des rénovations énergétiques et le remplacement des chauffages électriques par des pompes à chaleur. C'est la poursuite du programme national d'assainissement des bâtiments qui occupe la troisième place. Chez les personnes interrogées se dessine également une claire majorité en faveur des autres mesures, y compris celle concernant l'interdiction des systèmes de chauffage au mazout pour les bâtiments neufs (56% d'approbation). Cela rend un peu moins clair le rejet par ailleurs général des interdictions dans le secteur de la construction.

graphique 14



Les rapports de majorité sont identiques pour toutes les régions linguistiques en ce qui concerne l'ensemble des mesures. En Suisse alémanique, on voit toutefois que la promotion des chauffages aux énergies non fossiles ou l'interdiction des systèmes de chauffage aux combustibles fossiles est moins fortement partagée que dans les autres régions linguistiques. Cette même tendance justifie que l'augmentation de la taxe sur les combustibles soit plus fortement approuvée en Suisse alémanique: (CH-A: 47%, CH-F: 36%, CH-I: 33%).

Le souhait d'un plus grand engagement du PLR dans le domaine du bâtiment se fonde le plus fortement sur l'approbation d'une taxe d'incitation sur les combustibles, et sur une interdiction des systèmes de chauffage aux énergies fossiles pour les bâtiments neufs. Le programme national d'assainissement des bâtiments remporte également l'adhésion et occupe la troisième place. En moyenne, celles et ceux qui manifestent leur accord avec cette mesure souhaitent également que le parti fasse montre d'une plus grande activité. En revanche, celles et ceux qui sont favorables au maintien de la taxe actuelle sur le CO2 sur les combustibles fossiles ne souhaitent pas un plus grand engagement du parti.

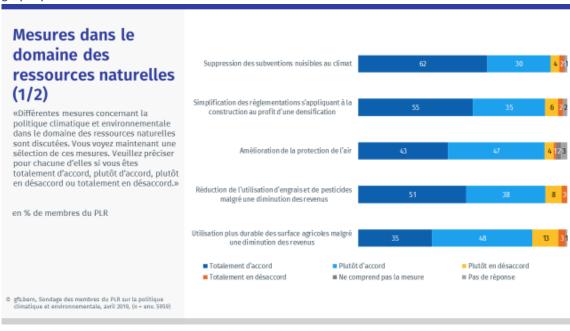
graphique 15



4.3 Domaine des ressources naturelles

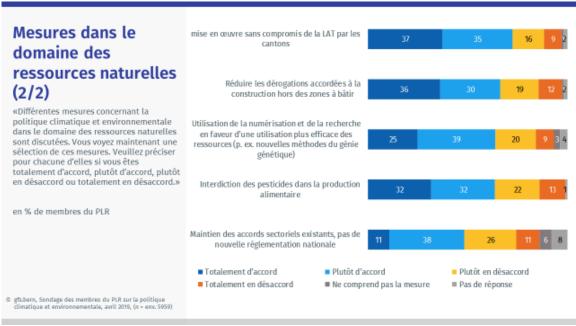
Les membres estiment que les ressources naturelles seront vraisemblablement protégées lorsque les subventions nuisibles au climat seront supprimées. En outre, la simplification des réglementations s'appliquant à la construction d'une part et à la protection de l'air d'autre part sont des mesures qui figurent parmi les trois jugées comme étant les plus importantes.

graphique 16



Toutes les autres mesures bénéficient également d'un haut degré d'approbation, parmi lesquelles le maintien des accords sectoriels actuels remporte une majorité toute relative (49% d'approbation).

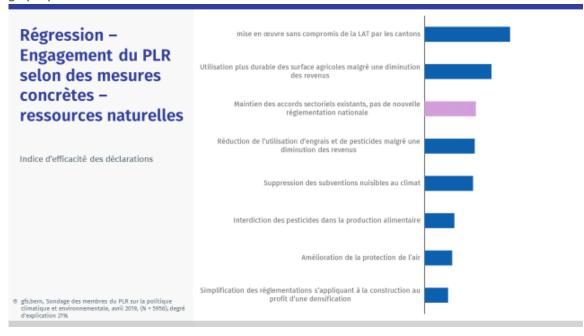




Si l'on répartit l'approbation des différentes mesures par région linguistique, c'est en Suisse alémanique que la contribution de la numérisation est la plus élevée. 67% des membres de cette région jugent que la numérisation et la recherche en faveur d'une utilisation efficace des ressources sont une mesure judicieuse. Dans les deux autres régions linguistiques, cette mesure n'est pas approuvée à la majorité. En Suisse romande, la plupart des personnes interrogées sont d'avis que le maintien des accords sectoriels sans nouvelle réglementation nationale est une mesure appropriée. Cette mesure ne trouve cependant pas de majorité absolue dans les deux autres parties du pays.

L'analyse de régression indique que la volonté de mettre en œuvre la loi sur l'aménagement du territoire et l'approbation d'une utilisation plus durable des surfaces agricoles sont les motivations principales pour un plus grand engagement du parti. Par contre, celles et ceux qui se prononcent en faveur des accords sectoriels actuels sans nouvelle réglementation nationale ne souhaitent pas que leur parti s'engage plus fortement. Le modèle n'explique cependant que 21% des différences constatées dans les réponses sur un plus grand engagement en faveur des ressources naturelles. Cela indique que l'opinion ne se fonde pas exclusivement sur un débat de contenu et son cortège de mesures concrètes.

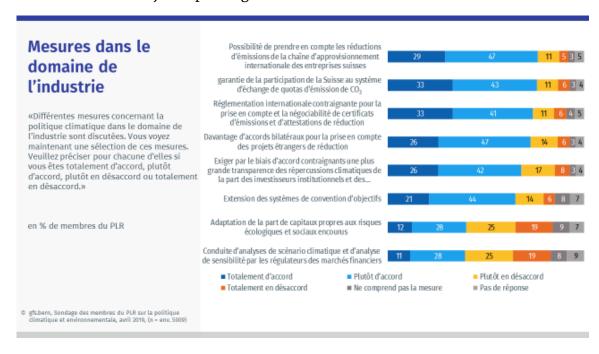
graphique 18



4.4 Domaine de l'industrie

En ce qui concerne le domaine de l'industrie, il existe une large majorité d'approbation des nombreuses mesures évoquées. Le plus souvent, les membres souhaitent une prise en compte de la réduction des émissions dans la chaîne d'approvisionnement internationale, une garantie de la participation de la Suisse au système d'échange de quotas d'émission de CO2, ainsi qu'un règlement international contraignant pour la prise en compte et le commerce des certificats d'émission.

En revanche, un ajustement de la part de capitaux propres aux risques écologiques et sociaux encourus ainsi que des analyses de sensibilité ou de scénarios climatiques par les régulateurs des marchés financiers sont des mesures plus controversées. Ces deux mesures sont en effet rejetées par un grand nombre de membres.



L'approbation des trois mesures les plus soutenues ne présente que de faibles écarts entre les trois régions linguistiques. En Suisse romande, les membres sont cependant un peu plus sceptiques que dans le reste de la Suisse envers la garantie de participation suisse au système d'échange de quotas d'émission, et envers la réglementation internationale contraignante. Des différences encore plus grandes sont à constater en ce qui concerne certaines autres mesures. A cet égard, les personnes interrogées au Tessin sont par exemple beaucoup plus favorables qu'en Suisse romande et alémanique à des accords qui contraignent à une plus grande transparence quant aux répercussions sur le climat, à l'extension des systèmes de conventions d'objectifs, à l'adaptation de la part de capital propre aux risques encourus, et à la conduite d'analyses de sensibilité et de scénarios climatiques. La Suisse alémanique, en particulier, ne manifeste qu'un accord modeste avec les deux dernières mesures.

Le souhait d'un plus grand engagement du parti se fonde sur l'approbation d'accords contraignant les investisseurs institutionnels et les entreprises à la transparence quant aux répercussions de leurs activités sur le climat. La garantie que la Suisse participe au système d'échange de quotas d'émission et l'élargissement des systèmes de conventions

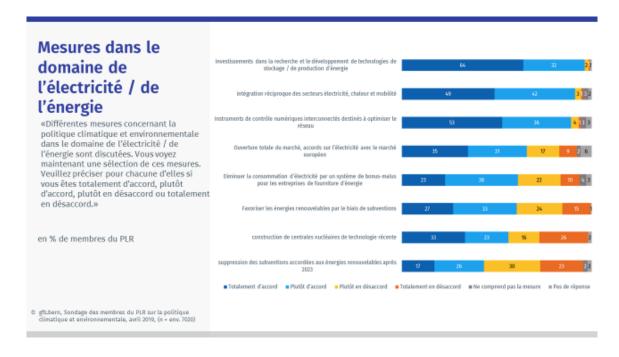
d'objectifs sont deux mesures fortement soutenues qui figurent dans le catalogue des personnes souhaitant un plus grand engagement du parti. La prise en compte des réductions d'émissions dans la chaîne internationale d'approvisionnement des entreprises suisses représente la mesure la plus soutenue, mais ne joue en revanche qu'un rôle minime dans la formation de l'opinion en ce qui concerne l'engagement du parti. Le degré d'explication du modèle, avec 28%, est cependant plutôt faible et ne parvient pas à expliquer de façon concluante la formation des opinions concernant l'engagement futur du parti.



4.5 Domaine de l'électricité / de l'énergie

L'avis des membres sur les mesures du domaine de l'électricité et de l'énergie est marqué par la foi dans le progrès technologique et dans le gain d'efficacité permis par l'action transsectorielle et la numérisation. Des investissements dans la recherche et le développement de technologies de stockage, l'intégration réciproque des secteurs de l'électricité, de la chaleur et de la mobilité ainsi que des dispositifs de commande interconnectés permettant d'optimiser le réseau sont de loin les mesures les plus fortement souhaitées.

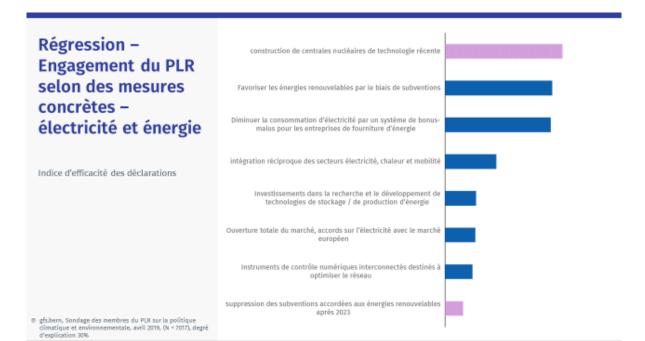
Un soutien très clair se manifeste également en faveur de l'ouverture complète du marché, d'un accord européen sur l'électricité, d'un système de bonus pour les fournisseurs d'énergie et du développement des énergies renouvelables par le biais de subventions. Une majorité des membres serait également favorable à la construction de centrales nucléaires de technologie récente. Un maintien des subventions en faveur des énergies renouvelables au-delà de 2023 remporte l'approbation d'une courte majorité.



Les mesures les plus appréciées s'illustrent par des majorités presque homogènes pour toutes les régions linguistiques. Seuls de faibles écarts d'approbation existent entre les trois régions. Les membres de Suisse alémanique voient cependant dans l'ouverture complète du marché, dans un accord européen sur l'électricité, et dans la construction de nouvelles centrales nucléaires de technologie récente les mesures les plus souhaitables. En revanche, seul un tiers des personnes interrogées en Suisse romande et en Suisse italienne se prononcent pour la construction de centrales nucléaires modernes, contre 60% environ en Suisse alémanique.

Le tableau est tout autre en ce qui concerne les subventions accordées au développement des énergies renouvelables: les membres italophones et francophones se prononcent bien plus en leur faveur que les alémaniques interrogés (CH-F: 79%, CH-I: 83%, CH-D: 57%). La moitié des membres de Suisse alémanique souhaite que des subventions soient allouées aux énergies renouvelables après 2023, mesure ne remportant que 25% en Suisse romande et 18% en Suisse italienne.

En moyenne, celles et ceux qui se prononcent en faveur des centrales nucléaires ne souhaitent pas un plus grand engagement de leur parti. Il en va de même — à un moindre niveau cependant — pour les subventions accordées aux énergies renouvelables après 2023. Celles et ceux qui ne veulent pas poursuivre au-delà ne souhaitent pas de plus grand engagement du PLR. Celles et ceux qui se prononcent en faveur du développement des énergies renouvelables par le biais de subventions et en faveur d'un système de bonus-malus pour les fournisseurs d'énergie souhaitent en revanche un plus grand engagement du parti. Les mesures axées sur l'action transsectorielle, la numérisation et l'ouverture du marché de l'électricité exercent certes une influence positive sur l'engagement du parti, mais dans une faible proportion seulement. Les mesures n'expliquent pas à elles seules la formation des opinions concernant l'engagement du PLR dans le domaine de l'électricité et de l'énergie; les 30% enregistrés sont un degré d'explication plutôt faible.



5 Synthèse

Nous rassemblons les conclusions du sondage sur la politique climatique et environnementale réalisé auprès des membres sous les thèses suivantes:

RESPONSABI-LITÉ INDIVI-DUELLE ET OP-PORTUNITÉ POUR L'ÉCONO- La sensibilisation sur le sujet du changement climatique et de l'environnement est très élevée parmi les membres. Parmi les problèmes affrontés par la Suisse jugés comme les plus urgents, la protection de l'environnement et du climat occupe la quatrième place. La responsabilité individuelle est considérée par les membres comme étant une valeur centrale. Deux tiers des membres veulent contribuer à la protection de l'environnement et du climat par leur propre comportement. Toutefois, des exigences à l'égard du monde politique se manifestent également: le souhait d'une politique climatique plus entreprenante, perçue comme une opportunité pour l'économie suisse.

LE SOUHAIT D'UN PLUS GRAND ENGAGEMENT 78% des membres souhaitent qu'à l'avenir le parti s'engage plus fortement dans le domaine de la protection du climat et de l'environnement. Les valeurs les plus marquantes sont la responsabilité individuelle, la transparence, la suppression des distorsions du marché et le principe du pollueur-payeur. La mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat est un objectif prioritaire pour la politique suisse. En outre, la promotion du recyclage, les modèles pour le secteur privé et une plus grande importance accordée à la protection du climat et de l'environnement dans la formation sont les mesures qui remportent la plus forte approbation. En revanche, les membres opposent un refus aux interdictions technologiques.

L'ÉNERGIE ET LE TRAFIC RECÈ-LENT UN FORT PO-TENTIEL D'AC- Les membres jugent qu'un plus grand engagement du parti dans les domaines de l'énergie et du trafic est le plus important. Dans le domaine de l'énergie, les investissements dans les technologies de stockage, le développement de solutions transsectorielles et l'optimisation du réseau par les technologies numériques sont jugés prioritaires.

Les membres situent plus spécifiquement les possibilités d'action dans le domaine du trafic dans l'inclusion du transport aérien dans le système d'échange de quotas d'émission de CO2, dans des flux de trafic optimisés par la numérisation, et dans l'introduction d'une taxe sur les billets d'avion.

6 Annexe

6.1 Aperçu des mesures qui façonnent l'opinion sur l'engagement futur du PLR

Le tableau ci-dessous reprend pour tous les domaines étudiés et sous forme condensée l'ensemble des mesures qui exercent une influence statistiquement significative quant à savoir si le PLR devra faire preuve à l'avenir d'un plus grand engagement en faveur de la protection de l'environnement et du climat (variable dépendante). Le point de départ est un modèle de régression linéaire dans lequel toutes les mesures envisagées font office de mesures explicatives. Le degré d'explication du modèle se monte à 58%. Les coefficients de toutes les variables introduites dans le tableau sont significatifs à un niveau de 5%.

Tableau 3: Par sous-domaine, mesures exerçant une influence sur l'engagement futur du PLR

Mesures individuelles	Effet sur l'engage- ment du PLR
orienter l'activité des entreprises sur la neutralité climatique	+
renoncer volontairement à son propre véhicule	+
effectuer un assainissement énergétique de l'immobilier ou aborder les propriétaires à ce sujet	+
investir de l'argent dans les produits financiers écologiques	+
chauffer son logement à 20° C au maximum	-
acheter volontairement des produits de bonne efficacité énergétique	+
Orientations pour la politique climatique et environnementale	
prescriptions plus strictes en matière de technologies et comportements nuisibles à l'environnement	+
soutien de la part de l'Etat accordé à la recherche de technologies durables	+
répercuter les coûts environnementaux sur le pollueur	+
interdire les technologies et comportements nuisibles à l'environnement	-
Objectifs souhaités pour la politique climatique de la Suisse	
mettre en œuvre plus rapidement que prévu l'Accord de Paris sur le climat	+
mettre en œuvre comme prévu l'Accord de Paris sur le climat	+
sortir des énergies fossiles d'ici 2050	+
la Suisse doit compenser davantage dans ses frontières qu'à l'étranger	+
des émissions nettes de CO2 d'ici 2050	+
la Suisse ne doit pas définir de mesures nationales fixes	-
Evaluation personnelle de mesures concrètes	
promotion d'un trafic routier sans CO2	+
accorder plus de poids à la protection du climat dans la formation	+
mieux prendre en compte les mesures des entreprises qui ont un impact sur le climat à l'étranger	-
l'aide au développement devrait aussi être engagée pour des mesures contre le changement climatique	+
Mesures dans le domaine de la circulation	
inclusion du trafic aérien dans les systèmes internationaux de réduction des émissions	+
nouvelle taxe CO2 sur les carburants, avec redistribution	+
promotion de l'électrification du trafic routier par de meilleures conditions-cadres	+
abaissement continu des valeurs limites légales de CO2 pour les véhicules neufs	+
introduction d'une taxe sur les billets d'avion	+

Mesures dans le domaine du bâtiment	
interdiction pour les bâtiments neufs de systèmes de chauffage aux énergies fossiles	+
Mesures dans le domaine des ressources naturelles	
mise en œuvre sans compromis de la LAT par les cantons	+
Mesures dans le domaine de l'industrie	
garantie de la participation de la Suisse au système d'échange de quotas d'émission de CO2	+
Mesures dans le domaine de l'électricité / de l'énergie	
construction de centrales nucléaires de technologie récente	-
suppression des subventions accordées aux énergies renouvelables après 2023	-
intégration réciproque des secteurs électricité, chaleur et mobilité	+

[©]gfs.bern, Sondage des membres du PLR sur la politique climatique et environnementale, avril 2019

6.2 gfs.bern-Team

URS BIERI

Co-directeur et membre du conseil d'administration de gfs.bern, spécialiste de la politique et des médias, Executive MBA FH en gestion stratégique, enseignant à la Haute école spécialisée Kalaidos et à la ZHAW.



⊠ urs.bieri@gfsbern.ch

Spécialisations:

surveillance d'enjeux et veille thématique, analyses d'image et de réputation, technologies du risque, analyses de votations, préparation et accompagnement de campagnes, analyses intégrées de communication, méthodes qualitatives

Publications dans des recueils, magazines spécialisés, presse quotidienne et sur Internet



ALEXANDER FRIND

Directeur de projet, spécialiste politique

⊠ alexander.frind@gfsbern.ch

Spécialisations:

Analyse de sujets et enjeux politiques, votations et élections, sujets de société, analyses de contenus médiatiques, méthodes qualitatives



KATRIN WATTENHOFER

Assistante de projet, spécialiste politique

⊠ katrin.wattenhofer@gfsbern.ch

Spécialisations:

Analyse de données, programmation, méthodes qualitatives, recherches, analyses médiatiques, visualisations



JOSÉ KRESS

Assistant de projet, sociologie

⊠ jose.kress@gfsbern.ch

Spécialisations:

Programmation et évaluation de projets quantitatifs, modélisations, visualisations, analyse qualitative de données, relectures



LAURA SALATHE

Assistante de projet, spécialiste politique

⊠ laura.salathe@gfsbern.ch

Spécialisations: Analyse de données, programmation, méthodes qualitatives, recherches, analyses médiatiques, visualisations



Collaborateur de projet, informaticien spécialisé dans le développement d'applications

 \bowtie daniel.bohn@gfsbern.ch

Spécialisations:

DANIEL BOHN

Analyse quantitative et qualitative de données, préparation de données,

visualisation



NOAH HERZOG

Secrétariat et administration, employée de commerce CFC

□ noah.herzog@gfsbern.ch

Spécialisations:

Publication assistée par ordinateur, visualisations, administration de projets,

administration de conférences

gfs.bern ag Effingerstrasse 14 Case postale CH – 3001 Berne +41 31 311 08 06 info@gfsbern.ch www.gfsbern.ch

L'institut de recherche gfs.bern est membre de l'association suisse des recherches de marché et sociales et garantit qu'aucun sondage n'est mené avec des intentions de vente ou de publicité affichées ou dissimulées.

Pour en savoir plus: www.schweizermarktforschung.ch



